

## Chances de formation de la petite enfance à l'âge adulte

### L'essentiel en 3 secondes

Assurer la continuité des offres promouvant les chances de formation dès la petite enfance

### De quoi s'agit-il ?

La formation protège de la pauvreté. La prévention met l'accent sur l'équité des chances de formation des tout-petits, des enfants, des jeunes et des adultes. Le Programme national a cherché à renforcer l'efficacité des offres et à soutenir l'innovation dans ce domaine.

Le Programme national s'est concentré sur les thèmes suivants :

encouragement de la petite enfance – choix professionnel – formation générale et formation professionnelle – entrée dans le monde du travail – certification professionnelle pour adultes

### Principaux résultats du Programme national

- Les offres de soutien aux différentes étapes de la formation ne sont pas suffisamment coordonnées entre elles. La disparité des offres, le manque de coordination ou de continuité nuisent à l'efficacité des mesures d'encouragement.
- Le Programme propose un modèle de continuité des chances de formation (voir tableau au verso).

### Défis actuels pour la prévention de la pauvreté

- Les communes, les villes, les cantons, les organisations de la société civile et les organismes privés doivent unir leurs efforts pour assurer une offre de soutien continue tout au long du parcours éducatif.

### Recommandations fondées sur les travaux du Programme national

- À l'intention des organes responsables et des chefs de projet : dès la conception du projet, clarifier les objectifs visés et les groupes cibles, assurer l'accessibilité des offres, collaborer avec les structures ordinaires existantes pour faire passer l'information aux groupes cibles et pour assurer la cohérence et les synergies, travailler avec des spécialistes et impliquer les bénévoles, prévoir d'évaluer les effets.
- À l'intention des responsables politiques et de l'administration : examiner la palette d'offres disponibles et au besoin la compléter et la développer qualitativement ; adopter une approche stratégique et une structure de coordination ; assurer le financement de la prévention ; assurer un soutien financier ciblé aux personnes vulnérables.
- À l'intention des responsables politiques au niveau cantonal : renforcer le rôle de l'école dans la prévention de la pauvreté.

### Pour approfondir

#### Source

Conseil fédéral, 2018, Résultats du Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté 2014-2018, Rapport du Conseil fédéral sur le Programme national et donnant suite à la motion 14.3890 Groupe socialiste du 25 septembre 2014

Publications du Programme national : études

INFRAS / PH Bern, 2018, Nationales Programm gegen Armut: Ergebnisse aus den geförderten Projekten im Handlungsfeld Bildungschancen. Synthesebericht. Berne : OFAS.

FHNW Fachhochschule Nordwestschweiz Basel, 2016, Mit Innovation gegen Armut. Sozial innovative Projekte im Kontext der Armutsbekämpfung in Kantonen, Städten und Gemeinden Berne : OFAS.

Modèle de la continuité des chances de formation (Source : Infras/PH Bern (2018), p. IV)

Âge	Moins de 4 ans	4 à 12 ans	12 à 15 ans	16 à 18 ans	Plus de 18 ans
Phase de vie	Petite enfance	Enfance	Début de l'adolescence	Fin de l'adolescence	Âge adulte
Niveau de formation	Domaine préscolaire	École enfantine École primaire	Niveau secondaire I	Niveau secondaire II	Formation de base Formation continue
Transitions	Entrée à la crèche/ groupe de jeu, accueil familial de jour et école enfantine	Entrée à l'école enfantine et primaire, sélection pour le secondaire I	Choix professionnel/ recherche d'une place d'apprentissage, examens d'admission pour le secondaire II	Formation générale et form. professionnelle/ solutions intermédiaires, certification professionnelle	Entrée dans le monde du travail, positionnement sur le marché du travail, certification professionnelle, changement de profession
Lieux et partenaires de formation : information sur la formation et la formation continue, accueil, assistance, rencontres	Centres familiaux, crèche, groupe de jeu, programmes de visites à domicile (par ex. petits:pas, PAT), sages- femmes, consultation parents-enfants, gymnastique ou chant mère/père/enfant	Centres familiaux, école enfantine, école (de jour), garderie, travail social en milieu scolaire, programmes d'encouragement (future kids, CHANSON) administration scolaire	École (de jour), garderie, travail social en milieu scolaire, administration scolaire	École (professionnelle), offres transitoires, orientation professionnelle ; centre d'information professionnelle (CIP), centres de consultation, gestion des cas, mentoring	Emploi, offre de formation continue, insertion professionnelle, placement, programme d'occupation, validation des acquis de l'expérience
Continuité des chances de formation avec des offres adaptées à l'âge et reliées horizontalement et verticalement dans les domaines de la formation, de la santé et du social					
	<p>Famille, médecins, services de conseil, services d'intégration, aide à l'enfance et à la jeunesse, aide sociale, conseil social, autorité de protection de l'enfant, médiateurs interculturels, associations de parents et d'étrangers, formation des parents, pédagogie curative et spécialisée, offres thérapeutiques, services de prévention, associations (sport, musique, loisirs, culture)</p>				

## Encouragement précoce

---

### L'essentiel en 3 secondes

Formuler une stratégie d'encouragement précoce axée sur la prévention de la pauvreté et la promotion des chances de formation, également dans les petites et moyennes communes

### De quoi s'agit-il ?

L'encouragement précoce comprend la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance : en font partie toutes les prestations de formation, d'accueil et de soutien, de la naissance à l'entrée à l'école, ainsi que le renforcement des compétences et ressources éducatives des parents. C'est un élément important de la prévention de la pauvreté, qui réduit l'inégalité des chances de départ des enfants et des familles socialement défavorisées.

Le Programme national s'est concentré sur les thèmes suivants :

accueil familial et parascolaire – renforcement des compétences et des ressources des parents – effets de l'encouragement précoce sur la pauvreté – facteurs d'efficacité des offres d'encouragement précoce – stratégies d'encouragement précoce

### Principaux résultats du Programme national

- L'encouragement précoce contribue efficacement à prévenir la pauvreté lorsque les offres sont accessibles (facilement atteignables, abordables financièrement, compréhensibles et utiles) pour les familles socialement défavorisées, de haute qualité pédagogique, et mises en œuvre en étroite collaboration avec les parents.
- L'encouragement de la petite enfance doit être abordé de façon stratégique. Les disparités sont grandes entre les cantons, les communes et les villes. Les communes petites et moyennes doivent être soutenues pour mettre leurs offres en réseau.
- Le contact entre les professionnels de la santé, dès la prise en charge périnatale, de l'action sociale, de l'instruction publique et de l'intégration doit être assuré.
- L'encouragement précoce doit être conçu comme un maillon d'une offre de soutien continu des chances de formation.

### Défis actuels pour la prévention de la pauvreté

- réduire les disparités entre les cantons et les communes dans le domaine de l'encouragement précoce ;
- développer une approche stratégique de l'encouragement précoce et l'inscrire dans une démarche de soutien continu des chances de formation

### Recommandations fondées sur les travaux du Programme national

- La collaboration avec les parents devrait être renforcée, en rejoignant les parents dans leur milieu de vie et en facilitant l'accès aux offres disponibles.
- Les communes devraient se doter d'une stratégie communale d'encouragement précoce, le cas échéant en accord avec la stratégie cantonale.

- Les communes devraient servir de plateformes pour mettre en réseau les autorités, les différents services administratifs et les prestataires, et pour orienter les familles vers les différentes offres.
- Les communes qui ne disposent pas de ressources suffisantes pour proposer une offre intégrée devraient se regrouper dans une structure régionale, notamment pour assurer des programmes de visites à domicile, des consultations parents-enfants, des soins de santé, pour organiser et financer des accueils collectifs et familiaux de jour, pour la formation des parents et le réseautage.
- Les cantons devraient adopter des stratégies, ou en poursuivre le développement, et, notamment, instituer une structure de coordination avec les communes et les différents acteurs.
- L'échange d'expériences devrait se poursuivre à l'échelle nationale entre tous les acteurs impliqués.

## Pour approfondir

Source
Conseil fédéral, 2018, Résultats du Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté 2014-2018, Rapport du Conseil fédéral sur le Programme national et donnant suite à la motion 14.3890 Groupe socialiste du 25 septembre 2014
Publications du Programme : outils pratiques
HSLU Hochschule Luzern / IESP Institut für Elementar und Schulpädagogik der Karl-Franzens-Universität Graz, 2016, Guide : Critères de bonnes pratiques pour l'encouragement précoce. Aménagement d'offres d'encouragement précoce fondé sur l'analyse de données empiriques, avec un accent particulier sur les enfants de familles socialement défavorisées. Berne : Programme national contre la pauvreté (éd.).
Réseau suisse d'accueil extrafamilial / Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté, 2016, Brochure thématique Prévention de la pauvreté et petite enfance : Aspects et éléments constitutifs d'une collaboration réussie avec les parents. Approfondissement thématique du Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance en Suisse. Berne.
INFRAS, 2018, Encouragement précoce. Guide à l'intention des petites et moyennes communes. Berne : Programme national contre la pauvreté (éd.) en collaboration avec l'Association des Communes Suisses.
Publications du Programme national : études
BASS Büro für arbeits- und sozialpolitische Studien / CRS Croix-Rouge suisse, 2015, Analyse des offres et des canaux d'information appropriés aux besoins et des groupes cibles en matière de petite enfance, de santé, d'éducation et de développement de la petite enfance. Berne/Wabern.
HSLU Hochschule Luzern / IESP Institut für Elementar- und Schulpädagogik der Karl-Franzens-Universität Graz, 2016, Literaturstudie und Good-Practice-Kriterien zur Ausgestaltung von Angeboten der frühen Förderung für Kinder aus sozial benachteiligten Familien. Berne : OFAS.
INFRAS, 2017, Stratégies cantonales et coordination dans le domaine de l'accueil et de l'éducation de la petite enfance. Un état des lieux dans les cantons. Sur mandat de la Jacobs Foundation, en collaboration avec le Programme national contre la pauvreté et le Secrétariat d'État aux migrations. Zurich.
INFRAS / PH Bern, 2018, Nationales Programm gegen Armut: Ergebnisse aus den geförderten Projekte im Handlungsfeld Bildungschancen. Synthesebericht. Berne : OFAS.
HSLU, 2018, Encouragement Précoce dans les petites et moyennes communes. Les communes comme plateformes stratégiques et réseau d'encouragement précoce: analyse de situation et recommandations, sur mandat de l'Association des Communes Suisses (ACS), en collaboration avec l'OFAS. Berne.

## Choix et débuts professionnels

---

### L'essentiel en 3 secondes

Aiguiller les jeunes vers les mesures appropriées grâce à un pilotage central des offres et assurer un suivi sur la durée. Donner la priorité à la formation, aussi pour les jeunes à l'aide sociale.

### De quoi s'agit-il ?

Le passage de l'école à la formation professionnelle puis l'entrée sur le marché du travail sont deux transitions sensibles. Des mesures de prévention interviennent pour éviter que les jeunes et jeunes adultes ne quittent le système de formation sans diplôme professionnel. En particulier, les 2/3 des jeunes adultes à l'aide sociale de 18 à 25 ans n'ont pas accompli de formation professionnelle ; le financement de la formation et la couverture de l'entretien doivent être assurés pour que la formation soit l'option privilégiée pour eux également.

Le Programme national s'est concentré sur les thèmes suivants :

offres de soutien accompagnant la transition I (passage de la scolarité obligatoire à la formation professionnelle initiale) et la transition II (passage de la formation professionnelle initiale à la vie professionnelle) – soutien aux parents – jeunes et jeunes adultes à l'aide sociale – couverture de l'entretien durant la formation (bourses d'études et aide sociale)

### Principaux résultats du Programme national

- Une offre de base de mesures accompagnant les transitions I et II existe dans tous les cantons (Case management Formation professionnelle, mentorat, coaching, semestres de motivation, etc.). Elle est complétée par des mesures qui s'adressent à des publics spécifiques, comme les jeunes et les jeunes adultes à l'aide sociale, les jeunes atteints dans leur santé et personnes avec handicap, les jeunes migrants arrivés en Suisse en fin de scolarité.
- Le rôle des parents est central dans le choix professionnel de leurs enfants. Les parents socialement défavorisés n'ont souvent pas les ressources nécessaires pour accompagner leurs enfants dans leurs démarches. Ils ont besoin d'être soutenus.
- Malgré la diversité de l'offre, certaines situations sont encore insuffisamment prises en charge, notamment les décrochages en cours de formation, les jeunes avec charge de famille.
- Pour une prévention efficace, il est important que les offres soient articulées entre elles dans une logique de continuité de l'orientation professionnelle à l'emploi.
- Une coordination centrale, reposant sur les principes de la collaboration interinstitutionnelle, qui recense systématiquement les jeunes sans projet professionnel à la fin de l'école obligatoire et les aiguille vers les offres appropriées est un atout.
- Les jeunes en difficulté qui ont des problèmes multiples ont besoin d'un accompagnement individuel étendu aux situations de la vie quotidienne sur une période suffisamment longue pour éviter les ruptures de parcours.
- La formation doit être une priorité pour les jeunes et les jeunes adultes à l'aide sociale. Une sortie rapide de l'aide sociale grâce à un emploi peu qualifié n'est pas une solution

durable. La couverture de l'entretien doit être assurée en même temps que celle des frais de formation pour ne pas créer des incitations perverses.

### Défis actuels pour la prévention de la pauvreté

- Améliorer l'efficacité des offres par un aiguillage plus précis des jeunes vers les mesures qui correspondent à leurs besoins.
- Aménager des conditions cadres qui privilégient la formation par rapport à des emplois précaires qui n'affranchissent pas de l'aide sociale.
- Penser l'offre d'accompagnement des transitions vers la vie professionnelle comme un maillon du soutien continu des chances de formation de la petite enfance à l'âge adulte.

### Recommandations fondées sur les travaux du Programme national

- Quelques lacunes restent à combler malgré l'offre bien étoffée, notamment pour les jeunes mères, qui ont besoin de formules flexibles (horaires, étalement de la formation) et de solutions de garde pour les enfants durant la formation.
- Les bonnes pratiques de pilotage central, de suivi systématique et d'aiguillage devraient servir à développer des solutions analogues dans d'autres cantons et villes.
- Les offres qui accompagnent les transitions devraient intégrer davantage la collaboration avec les parents. Une approche systémique du travail avec les parents devrait être développée.
- Les bonnes pratiques coordonnant l'aide sociale et les bourses d'études, selon le principe « des bourses d'études plutôt que l'aide sociale », devraient servir à développer des solutions analogues dans d'autres cantons.
- L'équité des chances de formation ne doit pas se limiter à la formation professionnelle. Elle concerne également l'accès à des formations générales, notamment gymnasiales.

### Pour approfondir

<b>Source</b>
Conseil fédéral, 2018, Résultats du Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté 2014-2018, Rapport du Conseil fédéral sur le Programme national et donnant suite à la motion 14.3890 Groupe socialiste du 25 septembre 2014
<b>Publication du Programme : outil pratique</b>
FHNW Fachhochschule Nordwestschweiz Solothurn, 2016, Choix professionnel des enfants: soutien aux parents socialement défavorisés. Bonnes pratiques pour des offres couronnées de succès. Berne : Programme national contre la pauvreté (éd.).
<b>Publications du Programme national : études</b>
FHNW Fachhochschule Nordwestschweiz Solothurn, 2016, Unterstützung von sozial benachteiligten, bildungsfernen Eltern bei der Berufswahl ihrer jugendlichen Kinder. Berne : OFAS.
Across concept GmbH, 2018, Reduktion der Abhängigkeit von Jugendlichen und jungen Erwachsenen von der Sozialhilfe. Berne : OFAS.

## Certification professionnelle pour adultes et encouragement des compétences de base

### L'essentiel en 3 secondes

Concevoir des offres de formation professionnelle pour adultes adaptées à leurs besoins, en garantissant la couverture des coûts directs et indirects ; considérer le renforcement des compétences de base comme prérequis à la qualification professionnelle ainsi que comme un investissement dans l'intégration sociale et professionnelle

### De quoi s'agit-il ?

Les adultes ne disposant pas d'un diplôme post-obligatoire (près d'un demi-million entre 25 et 64 ans) ou dont les compétences de base sont lacunaires sont particulièrement menacés par la pauvreté. Ils risquent davantage d'être au chômage ou de travailler dans des conditions précaires. Des mesures de prévention spécifiques visent à les aider à combler ce déficit de qualifications.

Le Programme national s'est concentré sur les thèmes suivants :

certification professionnelle pour adultes (postqualification / formation de rattrapage / validation des acquis) – acquisition et maintien des compétences de base – offres adaptées aux besoins des adultes et en particulier des personnes à l'aide sociale – couverture des coûts directs et indirects de la formation

### Principaux résultats du Programme national

- Les entreprises jouent un rôle essentiel pour offrir des opportunités. Des facteurs qui incitent les entreprises à encourager leurs employés et employées adultes à suivre une formation professionnelle ont été identifiés : notamment la disponibilité d'une infrastructure de formation, la culture de l'apprentissage dans l'entreprise, l'existence d'un soutien financier et d'offres adaptées aux besoins des adultes mises à disposition par les organisations du monde du travail
- Le Programme a mis l'accent sur le lien entre le manque de qualifications (certification) et le risque de pauvreté. Il a identifié les obstacles qui entravent et les conditions qui favorisent l'accès aux programmes de postqualification. Ces dernières concernent le financement de la formation et la compensation du manque à gagner (coûts indirects), la conception des offres de formation adaptées aux besoins des adultes, l'accès à des offres d'information et de conseil, l'existence de compétences de base comme prérequis pour la formation continue.

### Défis actuels pour la prévention de la pauvreté

- Il manque encore des solutions permettant aux adultes de compenser la perte de gain et de garantir la couverture de leurs besoins vitaux pendant la formation. On en trouve des exemples dans quelques cantons.
- Les programmes de certification professionnelle qui peuvent être suivis en cours d'emploi, par étape et de façon modulaire, ne sont pas encore assez répandus.
- Les filières qui mènent à un diplôme pour adulte sont diverses et relativement complexes : les personnes non qualifiées, qui en ont justement besoin, et celles qui ne sont pas familiarisées avec le système éducatif ont des difficultés à y accéder.

- Les compétences de base sont un prérequis à la formation professionnelle : il manque encore sur des programmes d'encouragement des compétences de base à caractère pratique, d'accès facile et modulés en fonction des groupes cibles.
- Rares sont encore les cantons, les villes et les communes à avoir implanté et généralisé des programmes pour sensibiliser les entreprises et conseiller les adultes peu qualifiés.

### Recommandations fondées sur les travaux du Programme national

- Les cantons, les villes et les communes devraient mettre au point des stratégies afin de faire connaître la postqualification auprès des candidats potentiels et des entreprises et de fournir aux différents groupes cibles des conseils sur mesure, sous une forme facilement accessible, et un accompagnement durant la formation.
- Il s'agit aussi de créer des formations que les adultes peuvent suivre en cours d'emploi, par étape et de façon modulaire. Ce faisant, il faut tenir compte du fait que les personnes appartenant au groupe cible doivent pouvoir continuer à subvenir à leurs besoins et à assurer la prise en charge de leurs enfants durant leur formation.
- En particulier pour les personnes à l'aide sociale, un atelier mené dans le cadre du programme a formulé des recommandations portant sur
  - la clarification du potentiel des candidats au moyen d'un outil commun mais flexible ; la mise en place de plans de formation, la couverture des coûts directs et indirects ; l'accompagnement dans un cadre interinstitutionnel ; la possibilité d'ouvrir l'accès aux mesures à des personnes en difficulté qui ne touchent pas l'aide sociale
  - l'interdisciplinarité et la collaboration des différents intervenants ; la définition de procédures de collaboration interinstitutionnelle
  - la coopération entre aide sociale, acteurs locaux et milieux économiques, en vue de l'insertion sur le marché du travail
  - la coordination des offres au niveau intercommunal ou régional, en s'appuyant sur les compétences, les institutions et les mesures existantes, par exemple dans le domaine de l'intégration des personnes issues de la migration.

### Pour approfondir

#### Source

Conseil fédéral, 2018, Résultats du Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté 2014-2018, Rapport du Conseil fédéral sur le Programme national et donnant suite à la motion 14.3890 Groupe socialiste du 25 septembre 2014

#### Publications du Programme national : études

FSEA Fédération suisse pour la formation continue, 2017, Betriebe als Chancengeber. Eine qualitative Studie für die Förderung der Nachholbildung in Betrieben. Zurich : FSEA (éd.), en collaboration avec l'OFAS.

INFRAS / PH Bern, 2018, Nationales Programm gegen Armut: Ergebnisse aus den geförderten Projekten im Handlungsfeld Bildungschancen. Synthesebericht. Berne : OFAS.



## Intégration sociale et professionnelle

### L'essentiel en 3 secondes

Définir des objectifs d'intégration et assurer un meilleur pilotage de la collaboration avec les entreprises d'intégration sociale et professionnelle par les institutions de la sécurité sociale ; poursuivre la réflexion sur l'intégration sociale par une occupation durable sur le marché secondaire

### De quoi s'agit-il ?

L'insertion professionnelle vise à réinsérer les bénéficiaires sur le marché primaire du travail ; l'intégration sociale met l'accent sur la stabilisation et sur la participation à la vie sociale. Le soutien à l'intégration est central dans la prévention de la pauvreté. Les mesures de l'assurance-chômage, de l'assurance-invalidité et de l'aide sociale y jouent un rôle important.

Le Programme national s'est concentré sur les thèmes suivants :

intégration sociale et professionnelle – entreprises d'intégration sociale et professionnelle (EISP, « entreprises sociales ») – marché secondaire du travail – collaboration interinstitutionnelle

### Principaux résultats du Programme national

- Les entreprises d'intégration sociale et professionnelle (EISP) sont des partenaires appréciés des organismes de la sécurité sociale (assurance-chômage, assurance-invalidité, aide sociale). Elles combinent des objectifs économiques, qui leur permettent de générer un revenu, et des objectifs sociaux d'accompagnement et de réinsertion des personnes qu'elles occupent. Elles sont un complément utile au marché primaire du travail et aux autres mesures d'intégration professionnelle.
- Un des facteurs clés de succès des EISP est la conclusion, avec les organismes de la sécurité sociale, de conventions de prestations pour chaque groupe cible.

### Défis actuels pour la prévention de la pauvreté

- Les mesures d'intégration professionnelle ne cesseront de gagner en importance avec les progrès de la numérisation, les changements structurels du marché du travail et la migration. Dans cette perspective, ce n'est pas seulement l'intégration professionnelle des chômeurs de longue durée qui est importante, mais aussi, et de plus en plus, l'intégration sociale et professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale, des réfugiés, des personnes admises à titre provisoire ou encore des jeunes et des adultes atteints dans leur santé psychique.

### Recommandations fondées sur les travaux du Programme national

- Aux responsables des organes cantonaux ou communaux d'exécution de l'aide sociale, de l'AI et de l'AC : mettre en pratique les indications du guide pour la conclusion de conventions de prestations avec les EISP (voir tableau au verso).
- Développer des stratégies pour l'intégration sociale des personnes qui n'ont pratiquement pas de perspectives d'intégration sur le marché primaire du travail ; étudier le potentiel d'une occupation durable sur le marché secondaire pour les personnes concernées et pour réduire les charges de l'aide sociale.

## Pour approfondir

Source
Conseil fédéral, 2018, Résultats du Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté 2014-2018, Rapport du Conseil fédéral sur le Programme national et donnant suite à la motion 14.3890 Groupe socialiste du 25 septembre 2014
Publication du Programme : outil pratique
econcept AG, 2017, Conventions de prestations entre les organismes de la sécurité sociale et les entreprises d'intégration sociale et professionnelle (EISP). Guide à l'intention des organes d'exécution de l'aide sociale, de l'assurance-chômage et de l'assurance-invalidité. Berne : Programme national contre la pauvreté (éd.).
Publication du Programme national : étude
FHNW Fachhochschule Nordwestschweiz / SUPSI Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana / FFHS Fernfachhochschule Schweiz, 2016, Explorative Studie zu den Erfolgsfaktoren der sozialen und beruflichen Integration. Berne : OFAS.

## Aperçu du contenu d'une convention de prestations

		Contenus de la convention de prestations			
Indications		Parties à la convention	– Mandant et mandataire		
		Objet et bases	– Objet de la convention – Bases légales – Autres règlements, directives, concepts – Champ d'application		
Conception de la convention de prestations	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Document clair</li> <li>– Références spécifiques</li> <li>– Principes centraux</li> </ul>	But et objectifs	– <b>Objectifs de résultats prioritaires</b> – <b>Objectifs de prestations/de résultats de l'entreprise</b> – <b>Autres exigences à satisfaire</b> – <b>Indicateurs et valeurs cibles</b>		
		Prestations et processus de prestations	– Type et contenus de l'offre – <b>Description des groupes cibles</b>		
		Volume du mandat et financement	– <b>Volume du mandat</b> – <b>Calcul du prix</b> – Modalités de décompte et de remboursement – <b>Gestion des excédents et des pertes</b>		
		Principes relatifs à la fourniture des prestations	– <b>Obligations générales</b> – <b>Normes de qualité et garantie de la qualité</b> – <b>Organisation, gestion et personnel</b> – <b>Comptabilité, contrôle financier</b> – Protection des données et obligation de garder le secret		
		Évaluation de la réalisation des objectifs et rapports	– <b>Critères d'évaluation de la réalisation des objectifs et du contrôle financier</b> – <b>Rapports et entretien de reporting</b>		
		Durée contractuelle et résiliation	– <b>Durée de la convention</b> – <b>Modalités de modification, de prolongation et de résiliation</b>		
		Recours et for juridique	– Réglementation en cas de litige – For juridique		
		Signature juridiquement valable	– Date, lieu et signatures		
		Instrument de pilotage et de travail			

D'après econcept AG (2017), p. 7.

## Logement

---

### L'essentiel en 3 secondes

Améliorer les conditions de logement des personnes touchées par la pauvreté en combinant les aides financières et les aides non monétaires qui facilitent la recherche de logement et l'intégration par le logement

### De quoi s'agit-il ?

La prévention de la pauvreté facilite l'accès des personnes à faibles ressources à un logement abordable financièrement et adéquat, et les aide à s'y maintenir.

Le Programme national s'est concentré sur les thèmes suivants :

approvisionnement en logement et conditions de logement des ménages touchés par la pauvreté ou vivant dans des conditions précaires – accès au logement – prestations monétaires et non monétaires

### Principaux résultats du Programme national

- Les ménages touchés par la pauvreté ont un risque quatre fois plus élevé que l'ensemble des ménages de vivre dans des conditions insatisfaisantes du point de vue du coût, de la taille, de la qualité ou de l'emplacement du logement.
- Une combinaison d'aides visant à abaisser le coût du logement et d'aides non monétaires offre les meilleures perspectives de prévention de la pauvreté (voir tableau au verso).
- Les garanties financières restent décisives pour l'attribution d'un logement : la caution de loyer, la prise ou la reprise de bail par une entité publique ou une organisation à but non lucratif, ou encore la responsabilité solidaire représentent des possibilités de soutien.

### Défis actuels pour la prévention de la pauvreté

- Pallier le manque de logements abordables
- Soutenir les personnes à faibles revenus ou en situation précaire dans l'accès au logement, principalement en milieu urbain
- Maîtriser la charge représentée par le loyer, non seulement dans l'intérêt des ménages défavorisés eux-mêmes, mais aussi des collectivités publiques qui leur versent des prestations dans le cadre de la garantie du minimum vital

### Recommandations fondées sur les travaux du Programme national

- Développer des instruments qui favorisent la mise à disposition de logements abordables et la mixité sociale dans les quartiers, typiquement l'encouragement au logement d'utilité publique, qui doit encore devenir plus accessible aux ménages très modestes ;
- Développer les aides (financières) qui permettent l'accès au logement des personnes qui ne sont pas en mesure de fournir elles-mêmes les garanties exigées ;
- Développer des services professionnels à l'interface entre locataires et bailleurs, pour assurer l'entremise, conseiller et fournir des prestations de soutien non monétaires dans le sens de l'intégration par le logement ;
- Développer la collaboration entre les services sociaux et la branche de l'immobilier ;

- Compléter les connaissances relatives aux pratiques de l'aide sociale en matière de logement ainsi qu'à leur impact sur la situation de logement et la vie quotidienne des bénéficiaires ;
- Compléter les connaissances relatives au volume global des aides financières publiques dans le domaine du logement.

## Pour approfondir

<b>Source</b>
Conseil fédéral, 2018, Résultats du Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté 2014-2018, Rapport du Conseil fédéral sur le Programme national et donnant suite à la motion 14.3890 Groupe socialiste du 25 septembre 2014
<b>Publication du Programme : outil pratique</b>
EBP Ernst Basler & Partner / ETH Wohnforum, 2018, Offres d'aide au logement pour les ménages vulnérables. Guide pour les cantons, les villes et les communes. Berne/Granges : Programme national contre la pauvreté et Office fédéral du logement.
<b>Publications du Programme national : études</b>
Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) / Fachhochschule Nordwestschweiz (FHNW), 2015, Wohnversorgung in der Schweiz. Bestandaufnahme über Haushalte von Menschen in Armut und prekären Lebenslagen. Berne : OFAS.
ETH Wohnforum, ETH CASE, 2016, Nicht-monetäre Dienstleistungen im Bereich Wohnen für armutsbetroffene und -gefährdete Menschen. Eine Untersuchung von staatlichen und nicht-staatlichen Angeboten. Berne : OFAS.
ETH Wohnforum, ETH CASE, 2017, Sicherung und verbesserter Zugang zu Wohnraum für sozial benachteiligte Haushalte. Finanzielle Garantiemodelle gegenüber Vermietenden. Berne : Programme national contre la pauvreté (éd.).

-----

## Offres d'aide au logement selon le type et le moment

Rechercher un logement	Se loger
Conseil et accompagnement	Conseils liés au logement Accompagnement au logement (suivi social des locataires, renforcement des compétences en matière de « savoir habiter »)
Offre d'hébergement directe Hébergement d'urgence et logements temporaires (pour sans-abri)	Mise en location de logements (offre directe de logement à des ménages vulnérables)
Aides financières	Subventionnement de logements (réduction ciblée des loyers au moyen de contributions et prêts) Allocations de logement (aides à la personne) Prise en charge de garanties financières à l'égard des bailleurs

D'après EBP Ernst Basler & Partner/ETH Wohnforum (2018), pp. 9; 12-13

## Pauvreté des familles

### L'essentiel en 3 secondes

Pour une prévention efficace de la pauvreté des familles, développer des stratégies communales qui combinent les mesures de qualification et d'intégration professionnelle des parents et les mesures favorisant l'intégration sociale et l'encouragement précoce des enfants

### De quoi s'agit-il ?

Les familles monoparentales, les familles nombreuses et les parents peu qualifiés professionnellement sont particulièrement touchés par la pauvreté. Prévenir et réduire la pauvreté des familles sont des tâches transversales relevant de différents champs politiques.

Le Programme national s'est concentré sur les thèmes suivants :

sécurité économique – aides non monétaires – intégration professionnelle et sociale – encouragement précoce

### Principaux résultats du Programme national

- L'efficacité de la prévention et de la lutte contre la pauvreté des familles requiert une coordination des mesures visant à garantir la sécurité économique des familles, à encourager les enfants de manière ciblée, à soutenir les parents dans leurs tâches d'éducation et d'entretien et à renforcer leurs qualifications.
- Une liste de contrôle thématique a été établie pour aider toute commune ou ville intéressée à élaborer une stratégie et des mesures de lutte contre la pauvreté des familles adaptées à sa situation spécifique (voir encadré su verso).

### Défis actuels pour la prévention de la pauvreté

- Développer une approche stratégique de la prévention de la pauvreté des familles au niveau communal
- Répondre aux besoins des groupes à risques, c'est-à-dire les familles monoparentales et les familles issues de la migration et/ou dont les parents sont peu qualifiés

### Recommandations fondées sur les travaux du Programme national

- Les villes et les communes devraient développer une approche stratégique et des structures de coordination pour une prévention cohérente de la pauvreté des familles.
- Les villes et les communes devraient veiller à l'offre de structures d'accueil extrafamilial adaptées aux besoins et accessibles comme condition à l'intégration professionnelle des parents ; dans le même but, cantons, villes et communes doivent veiller à éliminer les effets pervers en matière d'activité et faciliter l'accès à des formations de rattrapage et à des mesures permettant d'entrer sur le marché du travail.

### Pour approfondir

#### Source

Conseil fédéral, 2018, Résultats du Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté 2014-2018, Rapport du Conseil fédéral sur le Programme national et donnant suite à la motion 14.3890 Groupe socialiste du 25 septembre 2014

-----  
**Liste de contrôle thématique à l'intention des communes (non commentée)**

**1 Engagements pris, pilotage et structures**

- 1.1 Fixer un objectif commun
- 1.2 Créer des structures ordinaires bénéficiant à toutes les familles
- 1.3 Collaborer et assurer la mise en réseau
- 1.4 Ne pas hésiter à utiliser les marges de manœuvre et à expérimenter

**2 Soutien financier aux familles à faible revenu**

- 2.1 Investir pour améliorer les perspectives professionnelles des parents bénéficiaires de l'aide sociale
- 2.2 Favoriser la participation par des rabais sur les prestations communales
- 2.3 Lutter contre l'endettement

**3 Accès au logement et à un environnement favorable**

- 3.1 Poursuivre une politique du logement active
- 3.2 Assurer la mixité sociale et favoriser une bonne cohabitation dans les quartiers

**4 Moyens permettant de concilier vie familiale et vie professionnelle**

- 4.1 Garantir des structures d'accueil extrafamilial abordables et adaptées aux besoins
- 4.2 Promouvoir l'égalité et l'intégration des mères
- 4.3 Mettre en place des conditions de travail favorables aux familles

**5 Encouragement à l'insertion professionnelle**

- 5.1 Supprimer les obstacles à l'accès aux mesures d'encouragement
- 5.2 ne pas laisser les personnes élevant seules leurs enfants abandonnées à leur sort

**6 Intégration et participation à la vie sociale**

- 6.1 Créer des structures permettant une bonne cohabitation et promouvoir la cohésion sociale
- 6.2 Exploiter les opportunités offertes par les approches axées sur les relations de voisinage

**7 Promotion de l'intégration et formation de rattrapage**

- 7.1 Associer les services d'intégration
- 7.2 Assurer la qualité des offres d'intégration destinées aux familles
- 7.3 Promouvoir l'accès des parents peu qualifiés à une formation de rattrapage
- 7.4 Si possible, atteindre les futurs parents

**8 Information, conseil et accompagnement**

- 8.1 Améliorer l'accès aux prestations
- 8.2 Accompagner activement les familles en difficulté

**9 Égalité des chances pour les enfants**

- 9.1 Assurer un encouragement précoce
- 9.2 Associer les écoles puisque leur engagement est primordial

**10 Mise en œuvre politique**

- 10.1 Mettre en place des mesures destinées à toutes les familles
- 10.2 Assurer le dialogue entre spécialistes et monde politique
- 10.3 Se fonder sur les bases existantes
- 10.4 Définir des priorités stratégiques
- 10.5 Réfléchir dès le début aux questions de financement

Source : BASS (2017)

## Endettement

---

### L'essentiel en 3 secondes

Axer davantage la prévention de l'endettement sur les personnes endettées sans ressources et adapter le cadre légal pour leur offrir des perspectives de désendettement ; améliorer l'offre de conseil et de soutien de l'aide sociale

### De quoi s'agit-il ?

L'endettement peut être aussi bien une cause qu'une conséquence de la pauvreté. A partir d'une certaine ampleur, il met en danger les moyens d'existence d'un ménage. Il constitue un obstacle dans de nombreux domaines de la vie, comme la recherche de travail ou de logement, et prive les personnes concernées de perspectives.

Le Programme national s'est concentré sur les thèmes suivants :

endettement – surendettement – prévention de l'endettement – désendettement – dettes et aide sociale

### Principaux résultats du Programme national

- La prévention de l'endettement est surtout orientée sur les comportements en matière de consommation et de crédit, et ciblée sur les adolescents et les jeunes (indépendamment de leur situation sociale). Elle met l'accent sur la consultation en matière de budget. En revanche, les offres de prévention ciblées sur certains groupes à risque comme les migrants et les jeunes adultes concernés par la pauvreté manquent.
- Les services de désendettement sont conçus pour les personnes qui peuvent compter sur des revenus réguliers saisissables, mais pas pour les personnes sans ressources, au chômage ou à l'aide sociale. Le cadre légal actuel ne laisse pratiquement pas de perspectives aux personnes endettées insolvables.
- L'aide sociale ne rembourse pas les dettes, mais peut aider les personnes endettées à faire face au quotidien. La mission d'intégration de l'aide sociale est compromise dans le cas des personnes endettées : celles-ci n'ont en effet pas d'incitation à retrouver une autonomie grâce au travail, car une part de leur salaire serait saisie à fins de remboursement.

### Défis actuels pour la prévention de la pauvreté

- Le cadre juridique pose des obstacles structurels à un travail social efficace auprès des personnes endettées sans ressources. Des discussions et travaux sont en cours au niveau fédéral pour aménager des solutions en vue du désendettement.

### Recommandations fondées sur les travaux du Programme national

- Prévention efficace et ciblée sur les groupes à risques : il reste à examiner si l'offre de prévention ciblée sur les groupes à risque est efficace et adéquate ou si des lacunes doivent encore être comblées.
- Conseil en matière de dettes et travail social : dans l'aide sociale, la réflexion sur la prise en charge de la situation globale des personnes très endettées, avec des possibilités d'assainissement ou du moins d'intégration, devrait être approfondie ; une réflexion sur

les mesures d'insertion professionnelle et l'incitation au travail tenant compte de la problématique des saisies sur salaire devrait être menée.

### Pour approfondir

Source
Conseil fédéral, 2018, Résultats du Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté 2014-2018, Rapport du Conseil fédéral sur le Programme national et donnant suite à la motion 14.3890 Groupe socialiste du 25 septembre 2014
Publication du Programme national : étude
FHNW Fachhochschule Nordwestschweiz, 2018 ( <i>à paraître</i> ), Armut und Schulden in der Schweiz. Berne : OFAS.



## Informations pour les personnes concernées

---

### L'essentiel en 3 secondes

Associer les personnes concernées par la pauvreté à la réflexion sur l'accès à l'information et développer des offres à bas seuil et des services de consultation juridique

### De quoi s'agit-il ?

L'accès à l'information sur les prestations, les services et les procédures est la clé d'une prise en main autonome de sa propre situation. Les personnes concernées par la pauvreté sont confrontées à divers obstacles face à l'information et aux médias.

Le Programme national s'est concentré sur les thèmes suivants :

offres d'information et plateformes d'information en ligne – guichets sociaux et offres à bas seuil – groupes d'entraide – compétences en technologies de l'information

### Principaux résultats du Programme national

- Une grande masse d'informations est disponible en ligne, encore faut-il rendre ces informations accessibles pour le public cible et les présenter de façon adéquate.
- L'offre d'informations en ligne est marquée par une grande disparité et varie d'un canton à l'autre. La mise en commun dans une banque de données centrale au niveau national demanderait un grand travail de structuration et de présentation des informations. La maintenance serait très exigeante. La centralisation serait par ailleurs peu pertinente, car les utilisatrices et utilisateurs ont surtout besoin d'offres qui se rapportent à leur environnement et, dans le cas de conflits avec les autorités, ils recherchent une consultation juridique indépendante.
- Une liste des exigences en termes de contenu et de fonctionnalités à remplir par une plateforme d'informations en ligne a été établie à l'intention des administrateurs de sites internet (voir tableau au verso), assortie d'exemples de bonnes pratiques.
- Une liste des guichets sociaux à bas seuil a été établie. Parmi eux, peu sont généralistes et ouverts à tout public. De tels services sont particulièrement indiqués pour les personnes faisant face à des problématiques multiples ou peu à l'aise avec les nouveaux médias. Les groupes d'entraide jouent aussi un rôle important dans la diffusion d'informations ciblées.

### Défis actuels pour la prévention de la pauvreté

- Créer un cadre permettant l'échange avec les personnes concernées elles-mêmes, comme condition indispensable pour répondre de façon adéquate à leurs besoins.
- Abaisser le seuil d'accès aux services et offres d'information pour les rendre largement disponibles à tous ; garantir un accès sans obstacles aux services de consultation juridique et de médiation.

### Recommandations fondées sur les travaux du Programme national

- Offres en ligne : Mettre en pratique les conseils diffusés par la fiche pratique ; promouvoir les compétences en matière de technologie de l'information des personnes touchées par la pauvreté.

- Offres d'informations et de conseil polyvalentes à bas seuil : de telles offres devraient être créées au niveau des cantons ou des villes, en référence aux bonnes pratiques existantes ou aux expériences réalisées dans d'autres domaines. Par exemple, le recours à des personnes de référence dans le domaine de l'intégration des migrants et migrantes ou l'approche de travail social de proximité peuvent inspirer de nouveaux modèles.
- Conseil juridique et médiation : Les possibilités de développer l'offre de conseil juridique et de médiation (Ombudsstellen) devraient être étudiées, en tenant compte des avantages et des inconvénients respectifs des services privés indépendants et des services publics.

## Pour approfondir

<b>Source</b>
Conseil fédéral, 2018, Résultats du Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté 2014-2018, Rapport du Conseil fédéral sur le Programme national et donnant suite à la motion 14.3890 Groupe socialiste du 25 septembre 2014
<b>Publication du Programme : outil pratique</b>
BFH Berner Fachhochschule, 2017, Fiche d'information. Informations en ligne destinées aux personnes touchées par la pauvreté. Berne : Programme national contre la pauvreté (éd.).
<b>Publication du Programme national : étude</b>
BFH Berner Fachhochschule, 2016, Informations- und Beratungsangebote für armutsbetroffene Menschen. Bestandsaufnahme und Strukturierungsvorschlag für eine Online-Plattform – Schlussbericht. Berne : OFAS.

## Exigences à remplir les sites Internet d'informations destinées aux personnes touchées par la pauvreté

<b>Facilité d'utilisation – maniement simple</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le plus important au début</li> <li>- Menu déroulant réduit</li> <li>- Bouton retour</li> <li>- Adaptation aisée de la taille des caractères</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonction lecture à voix haute</li> <li>- Nombre limité de niveaux de navigation</li> <li>- Fonction guide</li> <li>- Informations adaptées aux thématiques</li> </ul>
<b>Contenu – utilité directe</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Position centrale des centres d'intérêt principaux (travail, logement, finances, etc.)</li> <li>- Pictogrammes</li> <li>- Coordonnées bien visibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Liens vers des offres d'aide et de conseil</li> <li>- Fenêtres contextuelles et informatives</li> <li>- Calculateurs de budget ou de prestations sociales</li> </ul>
<b>Appareils mobiles – format adaptatif</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Affichage sur appareil mobiles (plus souvent utilisés que les ordinateurs)</li> </ul>	
<b>Langage et qualité – simplicité et actualité</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Langage simplifié</li> <li>- Pas d'abréviations, de mots étrangers, de termes techniques</li> <li>- Pas de stigmatisation du groupe cible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Effet mouseover (explication des termes au passage du curseur)</li> <li>- Plurilinguisme</li> <li>- Qualité et actualité de l'information</li> </ul>
<b>Protection des données – garantie de l'anonymat</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anonymat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de collecte, d'enregistrement ni de transmission des données</li> </ul>
<b>Fonction de recherche par mot clé – un instrument essentiel</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recherche plein texte</li> <li>- Tolérance de fautes d'orthographe</li> <li>- Suggestion de mots au fil de la saisie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enregistrement des termes de recherche</li> <li>- Tri et filtrage des résultats de recherche</li> </ul>

Source : BFH Berner Fachhochschule (2017)

## Monitoring de la pauvreté en Suisse

### L'essentiel en 3 secondes

Un monitoring de la pauvreté en Suisse pourrait faire la synthèse des informations déjà disponibles et analyser de façon approfondie des thèmes choisis actuels. Un monitoring est un instrument utile au développement d'une prévention de la pauvreté efficace.

### De quoi s'agit-il ?

Il n'existe pas, en Suisse, d'instrument d'observation permettant de suivre de manière systématique et périodique l'évolution des différentes dimensions de la pauvreté. Un modèle théorique a été élaboré pour présenter les éléments constitutifs d'un monitoring. La réalisation de ce modèle n'est pas prévue pour les prochaines années.

Le Programme national s'est concentré sur les thèmes suivants :

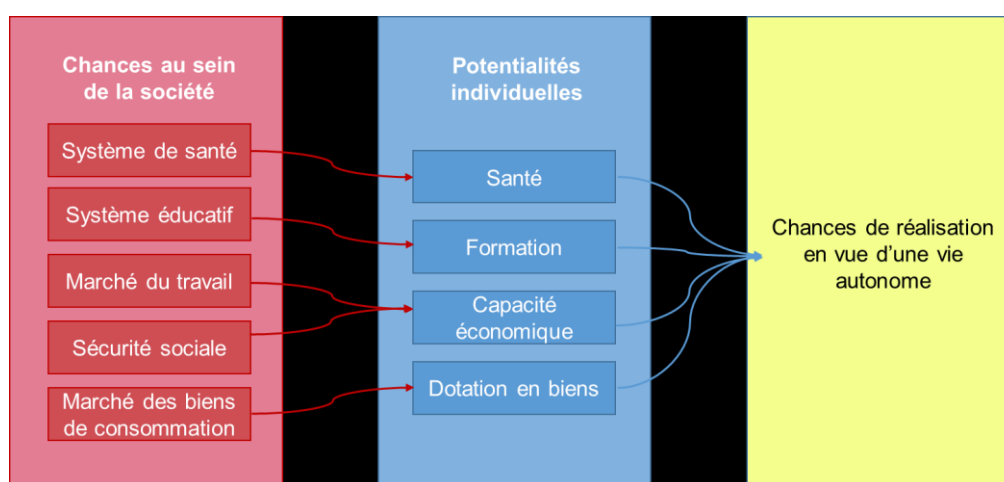
indicateurs de la pauvreté – évolution de la pauvreté – évaluation des mesures de prévention et de lutte contre la pauvreté – rapports cantonaux sur la pauvreté

### Principaux résultats

Le concept de monitoring national de la pauvreté élaboré dans le Programme national contre la pauvreté comporte trois volets, qui pourraient idéalement être réalisés sur un cycle de quatre ans :

**1<sup>er</sup> volet** : indicateurs de la pauvreté

Le 1<sup>er</sup> volet porte sur l'évaluation régulière des données statistiques utiles pour la description de la situation et de l'évolution de la pauvreté (indicateurs de la pauvreté). Les indicateurs clés doivent saisir à la fois les chances proposées par la société et les potentialités des personnes, selon plusieurs dimensions :



Source : Conseil fédéral (2018), Résultats du Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté 2014-2018, p. 46.

**2<sup>e</sup> volet**: analyse thématique et définition des mesures

Le 2<sup>e</sup> volet comprend des analyses portant sur des thèmes spécifiques dans l'ensemble du pays et la description et l'évaluation de mesures de prévention adoptées par des cantons ou

des régions sélectionnés. Chaque thème permet, sur la période observée, d'étudier une étape de la vie, un risque spécifique, une problématique spécifique.

### **3<sup>e</sup> volet** : analyse des rapports cantonaux sur la pauvreté

Le 3<sup>e</sup> volet regroupe de manière systématique, sur la base des rapports sociaux et rapports sur la pauvreté cantonaux (et éventuellement communaux), des éléments sur la pauvreté dans les cantons (et, le cas échéant, dans les villes et les communes). L'objectif est d'effectuer une analyse comparative des données et connaissances sur la pauvreté et de l'évolution de celle-ci dans les cantons (et, éventuellement, dans quelques villes et communes), et ensuite d'effectuer une comparaison avec la situation au niveau national. Dans le même temps, ce volet permettrait de favoriser le développement et l'harmonisation des rapports cantonaux.

### **Pour approfondir**

<b>Source</b>
Conseil fédéral, 2018, Résultats du Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté 2014-2018, Rapport du Conseil fédéral sur le Programme national et donnant suite à la motion 14.3890 Groupe socialiste du 25 septembre 2014
<b>Publication du Programme national : étude</b>
Econcept AG, 2018, Armutsmoitoring für die Schweiz – konzeptionelle Grundlagen. Berne : OFAS.

Le Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté a été mis en œuvre de 2014 à 2018 par la Confédération, les cantons, les communes, les villes et les organisations de la société civile. Le Programme a permis de créer de nouvelles bases pour la prévention de la pauvreté et a favorisé la mise en réseau des acteurs. ([www.contre-la-pauvrete.ch](http://www.contre-la-pauvrete.ch))